


Livret du stagiaire

The background features a collage of semi-transparent icons: a running silhouette, a basketball player, a sailboat, a gear, and a sunburst. The text is overlaid on this collage.

**L3 EDUCATION et
MOTRICITE**

2017 - 2018

LIVRET DU STAGIAIRE

Licence Education et Motricité

-
- Remise de la convention de stage : 13/11/2017
 - Remise de la convention UNSS : 27/11/2017
 - Remise du pré-mémoire de stage : 15/01/2018
 - Stage du 13/11/17 au 16/04/18 (50 heures de stage) le lundi matin
 - Remise du rapport du stage : 7/05/2018
 - Remise de la fiche de validation de stage : 16/04/2018
 - Soutenance orale : entre le 20 mai et le 1er juin (les dates seront précisées ultérieurement).

1. Organisation générale et modalités d'évaluation

Les 2 semestres de votre 3^{ème} année de Licence STAPS "éducation et motricité" à l'UFR STAPS de Caen seront ponctuées par la rédaction et la soutenance d'un rapport d'étape (S5), puis d'un mémoire (S6) dont vous serez libre de choisir l'orientation que vous souhaitez lui donner :

- soit à finalité professionnelle (type mémoire de stage),
- soit à finalité recherche (type mémoire de recherche).

Constituant un temps fort de travail de votre année universitaire, ce mémoire est aussi un élément déterminant en termes d'ECTS puisqu'il en rapporte 7 sur les 60 que compte la maquette, soit plus de 10% des ECTS de troisième année. Dès lors, l'importance que vous lui accorderez pour réussir vos semestres de L3 sera déterminante. Au-delà des apports théoriques dispensés lors des séminaires, des échanges que vous pourrez avoir avec vos directeurs de mémoire ou vos conseillers pédagogiques en établissement pour conduire votre travail, ce document constitue une synthèse de ce qu'il faut absolument savoir.

PREMIER SEMESTRE :

- Au cours du mois de septembre, vous devez faire des vœux sur une liste d'établissement qui vous sera communiquée. Une fois le lieu de stage défini, la convention de stage doit être établie au plus vite (voir annexes) et transmise à l'ESPE impérativement avant le début de votre stage le 13/11/17. Durant ce stage qui a lieu tous les lundis matin, vous devez observer, créer des contenus, intervenir sur le terrain et échanger avec le conseiller pédagogique avant et/ou après le cours.
- Le stage comprend aussi l'accompagnement du tuteur sur **deux compétitions UNSS**. Les dates sont à déterminer dès le début du stage et la convention avec ces informations est à rendre tout déplacement dans ce cadre et au plus tard le 27/11/2017 au plus tard (voir annexes).

- **Le Rapport d'étape** est à déposer en version papier, relié au secrétariat de L3 contre émargement et à envoyer en format électronique (word ou pdf) à ce même secrétariat et à votre tuteur universitaire le **15 janvier 2018 dernier délai**. Aucun retard ne sera autorisé.
 - Le rapport d'étape est noté sur 20. Il n'y a pas de seconde session, la note de la 1^{ère} session étant automatiquement reconduite. Le rapport d'étape est corrigé par le tuteur universitaire ainsi que par un autre collègue qui est aussi tuteur universitaire.
 - Rapport d'étape : note (3 ECTS)

DEUXIEME SEMESTRE :

- **Stage** fin prévue le **16/04/18 (aux vacances de Pâques)**

Rappel : durant ce stage, vous devez observer, intervenir sur le terrain et échanger avec le conseiller pédagogique avant et/ou après le cours.

- **Mémoire de stage** : à rendre au secrétariat L3 (1 exemplaire papier) le **7 mai 2018** dernier délai et à envoyer à la même date à votre tuteur universitaire au format word et pdf. Tout retard de rendu entraînera un passage en 2^e session d'examens.

- **Fiche d'évaluation et de validation** sur l'implication de l'étudiant (à insérer dans le rapport de stage)(voir annexes) :

Il s'agira ici de recueillir l'appréciation globale du conseiller pédagogique sur l'investissement et l'implication de l'étudiant dans son stage (assiduité, préparations des contenus, application, recul sur la pratique, rapport à la critique).

- Cette fiche rentre en compte dans la note du mémoire. De plus, si le travail de stage ne correspond pas aux attentes professionnelles, après délibération du jury, le stage peut ne pas être validé.
 - Cette fiche doit être impérativement incluse dans le mémoire et rendue le jour de la soutenance orale
- **Présentation orale** (25 minutes : 10 minutes de présentation, puis questions du jury)
 - Jury constitué du tuteur universitaire et d'un autre examinateur, le conseiller pédagogique peut assister à la soutenance s'il le désire.
 - Note : elle est constituée à part égale de l'évaluation du mémoire de stage et de sa soutenance orale (4 ECTS). En seconde session, le mémoire est reconduit en l'état (et donc la note aussi), mais l'étudiant peut refaire une soutenance.

2. Le mémoire de stage

Enjeux et objectifs (Pilotage Guillaume Martin)

Ce mémoire de L3 EM a pour objectif de faire le lien entre les contenus théoriques abordés lors de la formation initiale à l'UFR STAPS et la découverte des réalités inhérentes au métier d'enseignant. Autrement dit, il est au cœur d'une réflexion portant sur plusieurs entités qu'il s'agira de mettre en rapport : l'institution scolaire et ses prérogatives (programmes, évaluations...), les projets (établissement, EPS, AS, classe), les APSA supports de l'enseignement et la spécificité du contexte (élèves, installations, horaires...). L'enjeu se résume ainsi : ***Quels contenus d'enseignement dois-je construire pour aider les élèves de la classe de 'X' du collège/lycée de 'Y' à progresser dans l'acquisition des compétences des programmes d'EPS?***

Pour cela, il est attendu de l'étudiant :

- Qu'il maîtrise un corpus de savoirs adapté à son exercice professionnel futur. Il s'agit là essentiellement de croiser des connaissances liées aux APSA, à l'institution scolaire dans son ensemble, mais aussi, plus largement, de mettre ces savoirs en perspective pour construire un regard critique sur la nature des contenus d'enseignement diffusés aux élèves, sur les modalités de construction et de transmission de ces contenus, sur les enjeux culturels et éducatifs de l'EPS...
- Qu'il connaisse et manipule les procédés didactiques les plus couramment mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles de favoriser l'intérêt et l'activité des élèves au service des apprentissages (formes de groupement, organisations spatiale et matérielle, formes de jeux, modes d'entrée dans l'activité...).
- Qu'il conduise, notamment au travers du stage en établissement, une première forme de réflexion sur le métier d'enseignant. Il s'agit alors de comprendre comment on construit un enseignement et comment on le discute pour, plus tard, parvenir à mieux se situer et agir au sein d'une équipe pédagogique.
- Qu'il utilise les modes d'expression écrite et orale propres à l'enseignement scolaire, tout particulièrement sous des formes mises en œuvre à l'occasion de l'exercice professionnel en EPS. De ce point de vue, la maîtrise de la langue française dans le cadre d'une expression écrite ou orale s'avère indispensable.

Le livret du tuteur situe la progression attendue par le stagiaire au cours du stage.

Le suivi du mémoire

Le lien avec le stage est fort. Votre conseiller pédagogique peut donc vous aiguiller pour ce qui est du contenu puisque c'est lui qui vous suit lors du stage. C'est aussi lui qui sera en mesure de vous fournir des éléments tels que les différents projets pédagogiques, les données socio-culturelles de l'établissement, les caractéristiques de la classe... Concernant la dimension "académique", un tuteur UFR STAPS vous est attribué. C'est par son intermédiaire que vous pourrez affiner la présentation et le contenu de votre mémoire, à condition bien sûr, de solliciter quelques rendez-vous auprès de lui au cours de l'année. C'est lui également qui fera partie de votre jury lors de la soutenance et qui co-corrigera votre rapport d'étape ainsi que votre mémoire.

Les séminaires pour l'aide à la construction du mémoire

Pour construire votre mémoire, plusieurs séminaires vous seront proposés tout au long de l'année. Les créneaux ainsi que les intervenants apparaîtront sur vos emplois du temps. Le suivi de ces quelques séminaires est indispensable pour cerner les attentes du "produit final" et aider à la réussite du stage.

Descriptif

Le stage nécessite une implication directe de la part de l'étudiant. Il s'agit essentiellement :

- d'**observations** (les premières séances). L'observation doit également concerner le fonctionnement général de l'établissement.
- d'**interventions** en EPS (la majorité du temps) auprès des publics scolaires sous la responsabilité du conseiller pédagogique au sein de l'établissement.

Les différents rôlesL'étudiant

- Vous vous devez d'être assidu, c'est-à-dire présent et ponctuel à toutes les séances programmées durant le stage, et d'adopter une tenue et une attitude correctes vis à vis des élèves, des enseignants et des administratifs de l'établissement.
- Votre observation doit être construite (prise de notes, utilisation d'outils, de grilles ...).
- Vos interventions sont planifiées, les séances sont préparées par écrit et présentées à votre conseiller pédagogique et validées par lui. Pour chaque séance, il vous faudra effectuer un bilan.

Le conseiller pédagogique sur le lieu de stage (pour plus d'information, voir le livret du tuteur)

(1) **Accueil et suivi de l'étudiant.** On attend du conseiller pédagogique qu'il facilite l'accueil du stagiaire et qu'il lui présente le contexte local (conditions matérielles et temporelles). Le rôle du conseiller pédagogique est celui d'un formateur. Son expertise réside dans sa capacité à proposer des contenus d'enseignement d'EPS adaptés aux caractéristiques de ses élèves et à prendre en compte leurs réponses pour conduire les apprentissages. C'est pourquoi il est à même de veiller à la qualité comme à la pertinence des propositions des étudiants qu'il encadre comme à celle des mises en œuvre qu'ils adopteront sur le terrain en présence des élèves. À tout instant, il reste le seul responsable de la classe. À ce titre, au cas où l'intervention de l'étudiant s'avèrerait inadaptée, il ne devra pas s'interdire de réorienter voire de stopper le déroulement de la séquence.

(2) **Encadrement des séances.** Le conseiller pédagogique aura également pour rôle d'encadrer l'étudiant lors de ses interventions de terrain.

Son intervention pourra s'organiser autour des pôles suivants :

- Le projet de cycle et les leçons : guider le stagiaire dans la prise en compte des caractéristiques des élèves et l'adaptation à leur niveau, veiller à la cohérence "projet/contenu/évaluation".
- Les préparations des leçons : objectif(s) de la leçon, déroulement (voir items ci-après), bilan critérié (pertinence des objectifs, cohérence des tâches, réponses des élèves, observations diverses, perspectives pour la leçon suivante).
- Les situations d'apprentissage : il a été convenu d'adopter la grille suivante :
 - Objectif de la tâche : c'est l'intention de l'enseignant, c'est ce qu'il espère que la tâche va transformer chez l'élève
 - But de la tâche : c'est ce que l'élève doit faire en terme de produit
 - Dispositif : c'est l'agencement matériel, l'organisation et la structure de la tâche
 - Critères de réalisation : c'est ce que l'élève doit réaliser pour atteindre le but de la tâche
 - Consignes sur les opérations : c'est ce sur quoi l'enseignant insiste pour que la tâche fonctionne
 - Indicateur de réussite : c'est l'observable (quantitatif ou qualitatif) par l'élève

- *Les mises en œuvre* : le conseiller pédagogique veillera à la faisabilité et à la sécurité des propositions de l'étudiant, il le conseillera sur la relation aux élèves, la gestion du groupe...
- *Les bilans* : par son retour sur l'intervention du stagiaire, le conseiller pédagogique lui permettra d'analyser ce qui s'est réellement passé pendant la leçon, il l'aidera à prendre des informations pertinentes sur les comportements et les conduites des élèves face aux situations qu'il a mises en place afin qu'il puisse concevoir la leçon suivante et progresser.

(3) **Evaluation.** Il participera partiellement à l'évaluation de l'étudiant dans la mesure où il vérifiera l'assiduité de l'étudiant et son appréciation viendra moduler la note du rapport de stage de l'étudiant (cf. grille de validation et d'évaluation du conseiller pédagogique en annexe).

Le responsable de la licence « Education et Motricité » et les enseignants tuteurs:

Ils assurent un rôle de coordination. Ils doivent veiller à ce que les conditions administratives nécessaires à la mise en stage des étudiants soient réunies, et représentent les personnes-ressources aussi bien pour les étudiants que pour les conseillers pédagogiques. Par ailleurs, ils veillent à la correction et à l'évaluation des dossiers et des soutenances orales.

3. Le mémoire "recherche"

Enjeux et objectifs (Pilotage Guillaume Martin)

Le mémoire "recherche" a pour objectif de "goûter" à ce qu'est la recherche dans le domaine de l'éducation ou plus particulièrement dans celui de l'EPS. Les enjeux se déclinent sur trois plans. Premièrement, il permet d'accroître les propres connaissances de l'étudiant sur un sujet éducatif qui l'intéresse particulièrement. Cet approfondissement nourrit sa culture relative à l'éducation et se révèle utile autant dans le cadre de la préparation au CAPEPS (écrits/oraux) que pour sa professionnalisation éventuelle en tant qu'enseignant.

Deuxièmement, il vise aussi à comprendre (en faisant) comment se construisent les connaissances scientifiques et aide à acquérir un regard pertinent sur les relations théorie-pratique nécessaires aux épreuves du CAPEPS et à l'analyse critique des pratiques enseignantes (et donc aussi les siennes) ou des politiques éducatives.

Troisièmement, le mémoire "recherche" permet aussi d'entrouvrir la porte du monde de la recherche et donc d'appréhender réellement les missions de l'université que sont la production et la transmission de connaissances scientifiques. Le passage à l'université devient alors un moment au cours de sa formation (et de sa vie) où l'on peut "toucher" à ce qu'est la recherche. Le mémoire "recherche" peut même avoir l'ambition de créer des véritables connaissances scientifiques utiles aux enseignants, responsables scolaires ou même aux politiques éducatives en fonction de la question choisie et en collaboration avec l'enseignant/chercheur qui accompagne l'étudiant.

Pour cela, il est attendu de l'étudiant :

- Qu'il rencontre un enseignant/chercheur ou un enseignant ayant réalisé des travaux de recherche scientifique pour définir la question de recherche relative à l'éducation et/ou à l'enseignement sur laquelle il souhaite travailler.
- Qu'il fasse l'état des lieux des connaissances scientifiques déjà existantes sur la question afin de définir sa problématique de recherche en collaboration avec son directeur. Celle-ci doit représenter un enjeu appliqué (professionnel) et/ou fondamental.
- Qu'il utilise ou construise une méthodologie permettant de répondre scientifiquement à cette problématique et qu'il mène à bien son étude scientifique qui peut s'appuyer sur son stage en établissement.
- Que dans le mémoire, il rende compte de ses résultats et soit en mesure de les situer par rapport aux connaissances sur le sujet et d'en déduire des conclusions pratiques utiles à l'intervention de l'enseignant ou aux politiques éducatives.

Le suivi du mémoire

La collaboration avec le directeur de mémoire est importante. Il s'agit de définir ensemble, en fonction du souhait de l'étudiant, des compétences de l'encadrant et des possibilités pratiques, la question de recherche à laquelle l'étudiant va essayer de répondre. Le directeur peut orienter sur des lectures scientifiques et/ou professionnelles permettant de réaliser l'état actuel de la connaissance sur la question. Une méthode est ensuite définie et la réalisation de l'étude peut se réaliser en lien avec le stage et donc le conseiller pédagogique. Il est aussi possible de réaliser l'étude sur plusieurs établissements autres que celui de son lieu de stage pour mener à bien son étude. Le jury sera constitué du directeur du mémoire et d'un rapporteur appréciant la qualité du travail.

Les séminaires pour l'aide à la construction du mémoire

Pour construire votre mémoire, plusieurs séminaires spécifiques à la méthodologie de la recherche vous seront proposés tout au long de l'année et compléteront les échanges et la formation réalisée par votre directeur de mémoire. Les créneaux ainsi que les intervenants apparaîtront sur vos emplois du temps. Le suivi de ces quelques séminaires est indispensable pour cerner les attentes du "produit final".

4. Le rapport d'étape

Date limite de remise du rapport : le 15 janvier 2018

Stage "professionnel"

Les objectifs de ce rapport

Le rapport d'étape constitue le début du mémoire et vérifie l'orientation du mémoire.

Le contenu

Le rapport d'étape doit comporter les éléments suivants :

- Une page de couverture (cf annexes)
- Un sommaire paginé
- Une double page montrant la synthèse du projet d'établissement
- Une double page montrant la synthèse du projet d'EPS
- Une double page présentant le profil de la classe observée

- Une partie théorique sur la problématique choisie
- 4 pages sur une présentation macroscopique d'un cycle en lien avec cette problématique

Stage "recherche"

Les objectifs de ce rapport

Présentation d'une revue de littérature et d'une problématique afin de présenter l'objet de la recherche

Le contenu

Le rapport d'étape doit comporter les éléments suivants :

- Une page de couverture (cf annexe 2)
- Un sommaire paginé
- Une partie théorique faisant l'état des connaissances relatives à la question de départ
- Une partie problématique présentant l'originalité et l'intérêt de la recherche en fonction des connaissances actuelles sur le sujet. Celle-ci peut déboucher sur les hypothèses qui vont être testées
- Eventuellement une partie méthode présentant la procédure et les outils qui vont être utilisés pour mener à bien l'étude

Il n'y a pas de seuil ou limite sur le nombre de pages. La qualité du travail dépend de la pertinence des éléments présentés dans le mémoire.

5. Le mémoire

Date limite de remise du mémoire : le 7 mai 2018

Mémoire "professionnel"

Les objectifs de ce mémoire

Présentation détaillée de 3 séances d'un cycle.

Le contenu

Le mémoire doit comporter les éléments suivants :

- Une page de couverture (cf annexe 2)
- Un sommaire paginé
- Une double page montrant la synthèse du projet d'établissement
- Une double page montrant la synthèse du projet d'EPS
- Une double page montrant la synthèse du projet d'AS
- 4 pages présentant le profil de la classe observée
- Une double page montrant l'articulation critique des trois projets au regard de la classe et débouchant sur le projet de classe
- Une partie théorique sur la problématique choisie
- 4 pages sur une présentation macroscopique d'un cycle en lien avec cette problématique (ou deux si la problématique le demande)
- 4 à 6 pages présentant un plan détaillé de 3 séances du cycle précédemment décrit
- Une conclusion indiquant les apports de ce stage d'un point de vue personnel et professionnel.

Mémoire "recherche"

Les objectifs de ce mémoire

Présentation de la version finale du mémoire.

Le contenu

Le mémoire doit comporter les éléments suivants :

- Une page de couverture (cf annexe 2)
- Un sommaire paginé
- Une introduction présentant la question de départ, les enjeux qu'elle représente sur le plan de l'intervention de l'enseignant ou de l'éducation en général
- Une partie théorique faisant l'état des connaissances scientifiques sur le sujet et permettant au final de situer dans la problématique, l'originalité de sa recherche, l'intérêt de sa recherche et éventuellement les hypothèses
- Une partie méthode expliquant la procédure et les outils qui seront utilisés pour mener l'étude
- Une partie résultats présentant ce qui a été obtenu dans l'étude et donc les connaissances produites
- Une partie discussion situant les résultats par rapport aux connaissances déjà existantes sur la question et les conséquences pratiques ou politiques éventuelles.

Il n'y a pas de seuil ou limite sur le nombre de pages. La qualité du travail dépend de la pertinence des éléments contenus dans le mémoire.

6. La soutenance orale

Il s'agira de présenter en 10 minutes lors de la soutenance.

L'entretien de 15 minutes sera l'occasion d'argumenter vos propositions en vous appuyant sur vos connaissances et des observations faites au cours du stage.

A l'issue de la soutenance orale, une note est attribuée, elle correspond à l'évaluation du mémoire et de la prestation orale (10 ECTS).

7. La forme des documents (rapport d'étape et mémoire)

Attention : Vous ne devez pas citer les noms de famille des élèves dans votre dossier. Présentez les personnes uniquement par leur prénom, voire l'initiale de leur prénom.

Votre rapport doit constituer un document plaisant à la lecture tout en restant rigoureux dans le style:

- votre rapport d'étape et votre mémoire de stage doivent être intégralement dactylographiés ;
- adoptez une mise en page simple, claire et rigoureuse (taille de police 12, interligne 1,5 sauf pour les titres à votre discrétion);
- utilisez des marges de 2,5 cm à gauche et 2 cm pour les autres;
- paginez vos feuilles ;

- structurez votre dossier en faisant apparaître clairement votre plan. Numérotez les parties, hiérarchisez vos paragraphes ... en conservant une logique cohérente tout au long de votre dossier ;
- évitez d'utiliser des abréviations (ou développez-les en notes de bas de page si elles sont récurrentes) ;
- Quand vous faites référence à des auteurs, insérez une bibliographie après votre conclusion. Les références seront présentées par ordre alphabétique selon les normes de présentation usuelles :

Ouvrage :

- o Varray, A., Bilard, J. & Ninot, G. (2003). *Enseigner et animer les Activités Physiques Adaptées*. Edition : revue EPS, p.54.

Article :

- o Probst M. (2002). Les possibilités de la thérapie psychomotrice chez les patientes atteintes de l'anorexie mentale. *Evolutions psychomotrices*. Vol.14, n°56, pp.75-83

Chapitre d'ouvrage :

- o Dailly, R & Moscato, M (1984). Evaluation sémiologique de la latéralisation manuelle de l'enfant d'âge scolaire. In R. Dailly & M. Moscato (Eds.), *Latéralisation et latéralité chez l'enfant* (pp. 103-125).Bruxelles: Mardaga.
- NB : Attention, les auteurs + l'année doivent être cités comme suit dans le corps du texte :
 - o "Selon Guillon et Crocq (2003), il y aurait une relation entre l'estime de soi et la dépression qui prête cependant à controverse".
 - o "Il existe un décalage entre l'idée que les patientes anorexiques ont d'elles-mêmes et ce qu'elles sont réellement (Lachaud et al., 2004)".
- organisez toutes les annexes que vous aurez préalablement annoncées en sommaire dans une partie réservée à cette attention et qui prend place après la bibliographie ;
- et bien sûr faites attention aux fautes typographiques, mais aussi aux fautes d'orthographe et de syntaxe (faites relire votre rapport par une tierce personne).

FICHE DE VALIDATION DE STAGE
Année Universitaire 2016/2017

Je soussigné :

Nom et prénom : _____

Conseiller pédagogique de :

Nom et prénom : _____

Certifie¹ qu'il (elle) a effectué avec assiduité et ponctualité l'intégralité du stage

Fiche à retourner au secrétariat STAPS (ou par voie postale à l'adresse suivante au plus tard le **16 avril 2017** à :

Secrétariat de L3 STAPS
UFR STAPS-CAMPUS 2
2, Bd du Maréchal Juin
14032 CAEN Cedex

Signature du
conseiller pédagogique

Signature du
chef d'établissement

¹ Rayer la ligne ou les lignes dans le cas contraire.

EVALUATION DU STAGIAIRE LICENCE STAPS

2017/2018

Nom et prénom du stagiaire :

Nom et prénom du conseiller pédagogique :

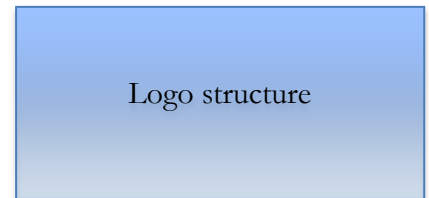
Établissement :

Ville :

STAGE HEBDOMADAIRE

Assiduité	Trop d'absences	Quelques absences	Absences exceptionnelles	Aucune absence
Préparations	Aucune	Sommaires	Incomplètes	Détaillées
Application	Négligent	Attentiste, consommateur	Volontaire	Conscientieux
Recul sur sa pratique	Aucun	Réfléchit quand on lui fait des remarques	Réfléchit et se remet en cause	Actif et pertinent dans la réflexion sur sa pratique
Rapport à la critique	La refuse	L'accepte sans modifier son objet	La comprend mais s'y adapte avec difficulté	La perçoit de façon constructive et s'y adapte rapidement

Signature du conseiller pédagogique



Université de Caen Normandie
UFR STAPS

Licence STAPS Parcours Education et Motricité

Mémoire de L3

EDUCATION ET MOTRICITE

Présenté par

Structure d'accueil :

.....

.....*nom et*.....

.....*adresse complète*.....

.....

Responsable de la structure d'accueil :

Conseiller pédagogique de stage :

Tuteur universitaire L3 Education et Motricité (UFR STAPS) :

Année 2017-2018

Noms des stagiaires licence :

Etablissement scolaire :

Dates des deux compétitions UNSS où les stagiaires accompagnent leur tuteur

Date 1 :

Date 2 :

Signature des stagiaires

Signature du tuteur EPS

Signature du chef d'établissement

Fiche à retourner au secrétariat (ou par voie postale à l'adresse suivante) pour le 27/11/2017 à :

Secrétariat STAPS

UFR STAPS-CAMPUS 2

2, Bd du Maréchal Juin

14032 CAEN Cedex

Année 2017-2018